

absence of these diseases in equines, and thus the use of collecting centres for Europe and America for examination and testing would not give the safety necessary with horses from any country in which these diseases occur.

» It would not be possible to hold horses from prohibited countries under quarantine conditions in Australia, because of the more serious diseases are spread by insect vectors which cannot be controlled. A single animal carrying any one of these infections could be

capable of introducing a disease which could be spread by insects in the same spectacular manner as myxamatozosis has been spread in Australian rabbits. »

I feel sure that in view of this very definite recommendation, any relaxation of our Quarantine laws to permit horses to enter Australia for the Olympic Games would involve our livestock industries in a serious risk which would be quite unwarranted.

Yours sincerely,
(Signed) Earle Page.

Suites de l'esclandre du basketball à Helsinki

Les suites de la honteuse attaque — relatée dans le *Bulletin olympique* No 38 — dont a été victime, l'été dernier, aux Jeux de la XV^e Olympiade à Helsinki, un des arbitres de basketball valent la peine d'être narrées, car elles offrent un louable exemple du véritable esprit sportif olympique. On se souviendra sans doute que cette agression a été faite par des joueurs de l'équipe d'Uruguay et leurs partisans. Il va de soi qu'elle a été condamnée par la Fédération internationale de basketball amateur et par le Comité Olimpico Uruguayo. Quant à ceux des agresseurs qui ont été identifiés, ils ont été soumis à de sévères pénalités.

Mais voici que nous parvient une lettre de la victime, l'arbitre Vincent-P. Farrell. Il nous écrit que quelques mois après l'agression, il a reçu la visite de deux représentants de l'Uruguay, qui ont fait tout exprès le voyage pour venir lui faire des excuses et s'informer de sa santé. Ils lui dirent que la Fédération

d'Uruguay regrettait fort l'incident et espérait qu'il se rendrait un jour en Uruguay afin qu'elle puisse lui faire réparation. « Je leur ai répondu que tout cela n'était pas nécessaire et, par la suite, leur ai adressé un aimable message pour les remercier et mettre fortement l'accent sur le haut idéal de l'esprit sportif. »

Ce printemps, tandis que M. Farrell fonctionnait en qualité d'arbitre aux Championnats mondiaux féminins de basketball, au Chili, il reçut un télégramme d'Uruguay l'invitant chaleureusement à arbitrer le Championnat sud-américain à Montevideo. Quoique dans l'impossibilité d'accepter cette invitation, il a été extrêmement heureux de ce geste amical à son égard. « Je vous écris ceci, parce que j'estime sincèrement que de bons résultats sont en train de sortir de cette rixe, et, bien que, quant à moi, l'affaire soit finie et oubliée, ses conséquences sont intéressantes pour tous ceux qui y ont été mêlés. »

Y aura-t-il des sports équestres aux Jeux de Melbourne?

L'honorable secrétaire du comité organisateur des Jeux de 1956 a reçu du Ministère de la santé d'Australie la lettre que nous reproduisons ci-dessous. Sans doute nos lecteurs seront-ils intéressés de connaître les raisons exactes qui empêchent que le sport équestre ne prenne part à ces Jeux:

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Bureaux du Commonwealth,
SYDNEY, N. S. W.
25 juin 1953.

Cher Monsieur Tanner,

Je désire répondre à votre lettre du 4 juin 1953 dans laquelle vous demandez que l'on étudie à nouveau la possibilité de relâcher la loi de quarantaine afin de permettre l'introduction de chevaux en Australie à l'occasion des Jeux olympiques de 1956.

Vous avez sans doute pris connaissance de la correspondance échangée entre le président de la Fédération équestre d'Australie et moi-même, mais, afin que vous soyez parfaitement renseigné sur la situation, je saisis avec plaisir cette occasion de vous mettre au courant de ce qui s'est passé.

Depuis un certain temps, la Fédération équestre d'Australie, Section du Victoria, par l'entremise de son président, M. T. Luxton, a fortement insisté auprès de moi et de mon département pour que soient relâchées les restrictions de quarantaine afin de permettre que les chevaux des pays interdits puissent concourir aux Jeux de Melbourne, en 1956. M. Luxton déclarait que son organisation avait reçu la tâche d'organiser les épreuves hippiques pour les Jeux.

Le directeur de l'hygiène vétérinaire de mon département m'a informé que les condi-

tions épizootiques des chevaux dans les pays d'outre-mer étaient telles que toute dérogation à notre sévère contrôle actuel ferait courir un risque considérable à notre population animale et, dans certains cas, même à notre population humaine.

Cependant, devant l'insistance répétée de la Fédération équestre et comme il se trouvait que la Conférence biennale du Commonwealth et des principaux officiers vétérinaires, présidée par le directeur de l'hygiène vétérinaire, devait se tenir en avril, la question a été inscrite à son ordre du jour.

J'ai reçu le rapport de la conférence à ce sujet et transcrit ci-dessous la recommandation qui y a été adoptée à l'unanimité:

« Considérant le risque grave que ferait courir à la santé animale toute dérogation aux interdictions existantes d'importation de chevaux de toute provenance, exception faite de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou de la Nouvelle-Zélande, il se révèle d'une nécessité impérieuse de maintenir les restrictions de quarantaine actuelles et qu'aucune exception ne soit faite pour permettre l'introduction en Australie de chevaux destinés à prendre part aux Jeux olympiques ou à toutes autres fins. »

Cette recommandation est basée sur le raisonnement suivant:

« L'Australie est indemne de toute maladie contagieuse grave de la race chevaline, et, malgré l'important développement du machinisme, la majeure partie de ses industries d'élevage du mouton et du bétail bovin dépend des chevaux pour le rassemblement, la conduite, etc., des troupeaux. Par ailleurs,

l'élevage des chevaux pur-sang et des trotteurs n'est pas une de nos moindres industries.

» A l'exception de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande, tous les autres pays ont à déplorer l'existence à l'état plus ou moins endémique d'une ou plusieurs graves maladies équine, telles que l'anémie infectieuse équine, l'encéphalomyélite équine, le surra, etc. Il n'existe aucun test clinique ou scientifique permettant de déterminer avec certitude la présence de ces maladies dans un cheval, et c'est pourquoi la création de centres de rassemblement pour l'examen et le contrôle des chevaux envoyés d'Europe ou d'Amérique ne suffirait pas à assurer la garantie de santé nécessaire quant aux chevaux provenant des pays où sévissent ces maux.

» Il ne serait pas non plus possible de mettre en quarantaine en Australie les chevaux venant de pays interdits, car les plus graves de ces maladies sont transmises par des insectes vecteurs échappant à tout contrôle. Un seul cheval porteur de l'une de ces infections suffirait à introduire chez nous un mal qui, répandu par les insectes, pourrait se propager de la même façon spectaculaire que la myxomatose parmi les lapins d'Australie. »

Considérant cette recommandation parfaitement motivée, je suis certain que toute dérogation à nos lois de quarantaine pour autoriser l'introduction de chevaux en Australie à l'occasion des Jeux olympiques ferait encourir à nos industries d'élevage un risque grave et tout à fait inexcusable.

Votre sincèrement dévoué,

(signé) Earle Page.

Ultimas Noticias del incidente de Basketball ocurrido en Helsinki

Relatamos en el Boletín Olímpico N° 38 el incidente ocurrido en los Juegos de la XVma Olimpiada en Helsinki, el pasado verano, y cuya víctima fue un jugador de Basketball.

Creemos que vale la pena relatar lo que ha sucedido después, pues constituye un ejemplo valable de lo que es el verdadero espíritu olímpico y deportivo. El incidente fue provocado por los jugadores del equipo uruguayano y sus « supporters » quienes atacaron otro jugador. Naturalmente la Federación Internacional de Basketball Amateur y el Comité Olímpico Uruguayano denunciaron el incidente, y los jugadores fueron duramente penalizados.

Nos acaba de llegar una carta de Vincent P. Farrell quien fue la víctima. Nos dice que un mes después de lo ocurrido, recibió él la visita de dos representantes de Uruguay, quienes hicieron especialmente el viaje a su casa, para presentarle excusas e informarse de su salud. Dijeron que la Federación Uruguaya sentía muchísimo lo que había sucedido y esperaba que algún día visite él Uruguay, permiti-

tiendo así a los miembros resacir en la medida de lo posible, el daño que le había sido causado.

« Les conteste diciendo que todo aquello no era necesario, y más tarde escribí una carta a la Federación danloles las gracias por su gesto, y refiriendome a los altos ideales del verdadere espíritu deportivo. »

Durante su paso por Chile donde el Sr. Farrell actuó coma arbitro de los Campeonatos Mundiales de Basketball para Señoras, recibió un telegrama de Uruguay invitandolo a arbitrar en Montevideo los proximos Campeonatos de America del Sur. El Sr. Farrell no pudo aceptar pero aprecio el gesto tan amable de los Uruguayanos declarandose muy halagado.

« Si quise relartarles todo lo ocurrido, es porque tengo el sentimiento de que ha finalmente resultado un gràn bien del incidente de Helsinki, y aunque yo no súfra más de las consecuencias, me parece que la conclusión de este asunto puede presentar interés para todo el mundo. »